

## CPI : le retrait du Burundi, un "recul"

BBC Afrique, 18 octobre 2016 Le président de l'assemblée chargée des délibérations de la Cour pénale internationale, Sidiki Kaba (photo), s'est dit "préoccupé" par la décision du Burundi de se retirer de cette juridiction. "Le retrait d'un Etat (&hellip;) constituerait un recul dans la lutte contre l'impunité", a averti M. Kaba dans une déclaration publiée sur le site Internet de la Cour.

Sidiki Kaba, actuel ministre sénégalais de la Justice, "invite les autorités burundaises au dialogue" avec la Cour pénale internationale. Mercredi dernier, le Parlement burundais a adopté une loi en faveur du retrait du Burundi du statut de Rome, le texte juridique par lequel la CPI a été créée. Cette juridiction, dont sont membres 124 Etats, est chargée de juger le crime de génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. L'an dernier, les chefs d'Etat de l'Union africaine ont approuvé une proposition en faveur du retrait en bloc des pays africains de la CPI. La Cour est souvent accusée de poursuivre injustement des dirigeants africains. CPI : le Burundi fait un pas de plus vers la sortie BBC Afrique, 18 octobre 2016 Le président burundais a promulgué mardi la loi votée par le Parlement de son pays en faveur du retrait du Burundi de la Cour pénale internationale (CPI). "La présente loi entre en vigueur le jour de sa promulgation", lit-on dans une copie du texte signé du chef de l'Etat burundais, Pierre Nkurunziza, et daté de ce 18 octobre 2016. Il ne reste maintenant au Burundi qu'à notifier à l'ONU sa décision pour lancer formellement le processus de retrait de la CPI. Le retrait devrait prendre effet un an après la date à laquelle la notification aura été reçue par les Nations unies. Le Burundi est le premier pays à se retirer de cette juridiction internationale. "Un recul dans la lutte contre l'impunité" Les autorités burundaises reprochent à la CPI d'avoir ouvert une enquête préliminaire sur les violences consécutives à la décision de Pierre Nkurunziza de briguer un nouveau mandat présidentiel en 2015. Ces violences ont coûté la vie à quelque 500 personnes et ont poussé des milliers de Burundais à quitter leur pays. Le président de l'assemblée chargée des délibérations de la Cour pénale internationale, Sidiki Kaba, s'est dit "préoccupé" par la décision du Burundi de se retirer de cette juridiction. "Le retrait d'un Etat (&hellip;) constituerait un recul dans la lutte contre l'impunité", a averti M. Kaba dans une déclaration publiée sur le site Internet de la Cour.